

*Initiatives ministérielles*

payer d'intérêt. Si ce projet de loi est adopté, ils ne pourront plus obtenir d'avances en espèces sans intérêt. Ils devront payer des intérêts.

Hier, alors que j'analysais le projet de loi, j'ai cité une déclaration faite ces jours derniers par la Fédération canadienne de l'agriculture, qui s'oppose à ce projet de loi et réclame le maintien du régime des avances en espèces exemptes d'intérêts. Je veux en terminer la lecture aux fins du compte rendu:

La Loi sur le paiement anticipé des récoltes permet d'effectuer des ventes en dehors de la saison qui fait suite à la récolte, ce qui réduit l'importance des ventes d'exportation à l'automne et des importations pour cause de pénurie dans les mois qui suivent. Elle réduit également la tendance à la baisse des prix qui s'exerce sur le marché national pendant la saison juste après la récolte.

Cette organisation agricole est bien connue et on devrait tenir compte de ses observations.

Un autre groupement agricole important, le Syndicat national des cultivateurs, s'oppose également à ce projet de loi. L'autre jour, le porte-parole du Syndicat national des cultivateurs déclarait, et je cite:

Pendant trente ans, le Programme de paiements anticipés pour le grain des Prairies a atténué les pressions financières prolongées que subissaient les céréaliculteurs qui éprouvaient des difficultés à livrer leur grain.

Évidemment, le Programme était d'autant plus intéressant que ces avances étaient sans intérêts. Il permettait aux céréaliculteurs d'épargner sur les intérêts puisqu'ils remboursaient leurs créanciers plus tôt que prévu.

Voilà une autre association agricole importante qui s'oppose à cette initiative du gouvernement.

Les simples agriculteurs ont décidé de participer activement au débat. En fait, hier encore, mon collègue le député de Lambton—Middlesex recevait un appel interurbain d'un agriculteur de Weyburn, en Saskatchewan, qui s'inquiétait vivement de la décision de mettre fin aux paiements anticipés exempts d'intérêt. Il faut vraiment que les agriculteurs soient inquiets pour qu'ils acceptent ainsi de faire un appel interurbain pour se plaindre à leur député dans la Capitale nationale.

Évidemment, d'autres hommes politiques dans d'autres provinces s'inquiètent également de cette décision du gouvernement. En fait, l'honorable M. Findlay, ministre de l'Agriculture de ma province du Manitoba, a publié un communiqué l'autre jour pour exprimer son inquiétude à propos de ce projet de loi. J'aimerais le citer en partie. Évidemment, nous devons rappeler aux Canadiens que le ministre de l'Agriculture du Manitoba est lui-même progressiste conservateur et, partant, appar-

tient à la même formation politique que nos honorables vis-à-vis. À propos de ce projet de loi, il a déclaré:

Étant donné que les agriculteurs éprouvent un pressant besoin d'avances en espèces au cours du premier semestre de l'année-récolte, je prie instamment M. Mazankowski d'envisager sérieusement que ces avances de fonds soient exemptés d'intérêts jusqu'au 31 janvier de chaque année.

Ce sont là certains des arguments essentiels contre ce projet de loi que le gouvernement a eu la mauvaise idée de présenter et qu'il devrait retirer, quitte ensuite à entamer des consultations avec les associations agricoles de toutes les régions du Canada et à solliciter leur avis sur la façon de procéder. En l'occurrence, les agriculteurs déclarent sans ambages qu'ils tiennent à ce que le gouvernement maintienne les avances de fonds sans intérêt.

Au cours de mon intervention d'hier, j'ai déclaré qu'un agriculteur de mes amis m'avait dit qu'il ne comprenait tout simplement pas ce que le gouvernement pouvait bien avoir en tête, ce qu'il visait. Ce cultivateur trouve que le gouvernement agit d'une façon très curieuse qui le déroute. De fait, il a demandé à quoi rimait cette initiative et si elle s'intégrait dans un contexte plus global ou dans quelque programme d'ensemble. Le vice-premier ministre a répondu en partie à cette question hier, lorsqu'il a déclaré que cette mesure va permettre aux agriculteurs canadiens de contribuer à réduire le déficit.

● (1540)

Je trouve que cette réponse est vraiment insultante. Les agriculteurs canadiens n'ont pas besoin de se faire dire ce qu'ils doivent faire. Une déclaration de ce genre est condescendante et insultante. Maintes et maintes fois, on a demandé aux agriculteurs de faire leur part. S'il est un groupe de citoyens qui font leur part, ce sont bien les agriculteurs. Il semble que le gouvernement actuel tienne absolument à faire disparaître le Canada rural. Il n'y a pas que ce projet de loi qui me préoccupe, ainsi que les Canadiens, notamment les agriculteurs. Beaucoup de choses se passent dans les campagnes en ce moment. Par exemple, il y a la fermeture des bureaux de poste. Il semble que, presque toutes les deux semaines, un bureau de poste ferme quelque part au Canada. Puis, bien sûr, il y a VIA Rail. On annonce aujourd'hui que 51 p. 100 de ce service sera supprimé. La plupart des Canadiens croient que, si VIA Rail est coupée de moitié, ce sera sa fin. Bientôt, VIA Rail n'existera plus.

Par suite de ce programme du gouvernement visant à faire disparaître le Canada rural, le budget du printemps témoignait de l'intention du gouvernement de fermer un certain nombre de bases militaires qui sont importantes